

Conseil d'administration du LGT
jeudi 28 septembre 2017

Secrétaire de séance : Mme Chateauneuf

Le quorum est atteint avec 17 personnes, la séance débute à 18h05.

Monsieur le Proviseur souhaite faire un bilan positif de la rentrée:

- 1610 élèves sont rentrés au Lycée professionnel et Lycée Général et technologique
- Tous les postes d'enseignants ont été pourvus

Il remercie le travail et l'implication de l'ensemble des personnels et des membres du CA.

1. Approbation du compte rendu du dernier CA et de l'ordre du jour :

- Le point 5 de l'ordre du jour est supprimé.
- Le point 6 concerne les sorties et voyages prévus pour l'année scolaire 2017-2018.
- Le point 7 est modifié par les tarifs de restauration et d'hébergement.

L'ordre du jour est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

* Le compte rendu du dernier C.A. ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le compte rendu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Présentation du calendrier prévisionnel :

- La semaine 19 : 7 au 13 mai avec 2 jours fériés pose question concernant le fonctionnement de l'établissement, en particulier pour les internes. L'Académie n'a pour le moment pas donné de réponse.
- Monsieur Cherblanc fait remarquer que sur le calendrier prévisionnel sont notés les dates des exercices d'évacuations incendies ou confinement intrusion et risques majeurs. Il insiste sur l'importance de ne pas divulguer ces dates aux élèves car ce sont des entraînements pour que ces derniers aient des automatismes. Le premier exercice d'évacuation incendie a pour but de repérer le point de rassemblement. Tous les personnels sont informés au préalable de ces exercices pour des questions de sécurité : il faut éviter tout risque dans les ateliers par exemple. Chacun doit relire les consignes et doit être informé de la tenue à avoir en cas de risque.
- La commission sécurité doit passer au mois de novembre pour vérifier les travaux effectués au Lycée.

3. Don à l'Association Sportive :

- Monsieur Ganzhorn, agent-comptable explique que "l'Association Sportive" a des difficultés financières. L'association souffre du manque d'adhérents. Le budget présente un déficit de 1 000,00 € et la cotisation à l'UNSS national n'a pas pu être payée par manque de trésorerie. Elle demande un don exceptionnel de l'établissement de 1 000 €.
- L'association bénéficie d'une salle de musculation au Lycée. Monsieur Rousson, parent d'élève, demande si l'Association et le Lycée accepterait des dons de matériel. Monsieur Cherblanc et Monsieur Ganzhorn répondent qu'ils se renseigneront. Après vérification cela semble possible.

L'acceptation du don est soumis au vote et adoptée à l'unanimité.

4. Sorties, voyages et bilan financier:

- Monsieur Ganzhorn rappelle les sorties et voyages prévus pour l'année 2017- 2018 (Cf. tableau ci-joint)
- Monsieur Douet rappelle qu'il manque le voyage au Danemark des TSTI2D dans le cadre du projet ERASMUS+ qui aura lieu du 14 au 18 novembre. (il a été présenté au C.A du 04 avril 2017)
- Monsieur Cherblanc explique qu'un voyage sera proposé pour chaque classe de première. Ces voyages auront lieu du 3 au 6 avril.

Les propositions de sorties et voyages sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

- Monsieur Ganzhorn soumet au vote un don à "l'Association Projet Culturel" à hauteur de 2793.95 euros
- Monsieur Cherblanc rappelle que le fond social peut prendre à sa charge un tiers du montant du voyage.

Le don à l'association est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5. Contrats et conventions :

M. Ganzhorn présente la convention signée entre les établissements "Lycée Honoré d'Urfé" et "Lycée de Beauregard" pour l'organisation du Forum de l'enseignement supérieur (FESUP) qui aura lieu le 29 et 30 mars.

Le C.A. vote et adopte à l'unanimité que l'agent-comptable du Lycée signe la convention.

6. Tarifs de restauration et d'hébergement :

- Monsieur Ganzhorn présente le tableau récapitulatif des tarifs de restauration et hébergement du Lycée de Beauregard (cf. tableau annexe...). En 2018 il n'y a aucune augmentation par rapport à 2017
- Il rappelle l'importance de bien recharger les badges de self. Il est obligatoire d'avoir des repas à l'avance sur la carte ou avoir de la monnaie.
- Le délai de prise en compte du paiement en ligne sur la carte de self est de deux heures
- Le forfait internat est à hauteur de 9.50 euros la journée

Les tarifs sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

- Monsieur Ganzhorn fait la lecture du règlement de service de restauration et du règlement financier.
- Il rappelle qu'il n'y a pas de remise d'ordre aux familles en cas d'absences des professeurs.

Le règlement financier du service de restauration est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

7. Questions diverses

- Monsieur Cherblanc rappelle qu'entre janvier et juillet 2017, des ajustements sur la DHG ont dû être effectués pour tenir compte de la baisse de moyens attribués sur l'enveloppe globale: moins 9 heures. Il a fallu tenir compte des statuts des enseignants : agrégés ou temps partiel.
- La question concernant le calendrier scolaire et surtout la semaine de mai dans laquelle se trouve 2 jours fériés n'a pas de réponse. S'il y a modification, il faudra attendre les instructions académiques.
- Les travaux de cet été ont eu des incidences sur les volets et vidéoprojecteurs. L'entreprise s'était engagée à tout remettre en ordre. La Région va utiliser son assurance pour le changement des vitres.
- Monsieur Douet fait remarquer que depuis que les portes coupe-feu ont été changées, les haut-parleurs sont inaudibles. Monsieur Cherblanc propose de repérer les salles où il y a un souci puis voir s'il faut augmenter le volume des sonneries dans les couloirs ou changer les haut-parleurs.

L'ordre du jour étant épuisé, M Cherblanc lève la séance à 20h.

La Secrétaire,


Laura CHATEAUNEUF

Le Président,


Nicolas CHERBLANC

